

Réseau EPOC

Espaces Protégés par les chasseurs en Occitanie Réseau (EPOC)
Site acquis du Bois humide D'en Bastide (Tarn).



Les espaces protégés sont des éléments clés des stratégies de protection de la biodiversité.

Les chasseurs conscients de leur rôle dans la gestion et la préservation des espaces naturels ont développé un réseau d'Espaces Protégés en Occitanie par les Chasseurs (EPOC).

Ces sites constituent un véritable réseau de réservoirs de biodiversité, partie prenante du réseau régional des espaces protégés d'Occitanie.



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU TARN

Chemin du Séminaire du Roc - 81012 ALBI Cedex 9

Tél: 05-63-49-19-00 - E-mail: fdc81@chasseurdefrance.com



Realisation FDCO 2021. Design graphique: www.barbell.fr. Photographies: FDCO1.

Bois humide D'en Bastide



Carte d'identité du site

Superficie : **1,1 hectares**

Département : **Tarn**

Commune : **Puylaurens**

Propriétaire : **Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage**

Statut de protection : **aucun**

Non chassé



Le site est constitué d'un bois humide, bordé de part et d'autre par deux petits cours d'eau, ainsi que d'une bande de prairie humide adjacente. Le boisement humide est largement dominé par le peuplier, et il présente par ailleurs un nombre d'arbres sénescents importants, propices à de nombreux insectes xylophages ainsi qu'à certains oiseaux. Le cours d'eau, bien que situé dans un contexte paysager agricole, abrite un certain nombre d'espèces intéressantes, notamment l'agrion de Mercure.



Gestion environnementale

Afin de maintenir l'intégrité de cet espace naturel et la diversité qui y est associée, le choix de gestion s'est porté sur un commodat avec l'agriculteur voisin. Ici il s'agit d'une simple fauche annuelle tardive avec export pour l'entretien de la prairie à caractère humide. Concernant le bois adjacent, des travaux de création de dépressions au sein du boisement, et le rabaissement du talus bordant le cours d'eau, ont permis de retrouver le bon fonctionnement du bois humide comme zone tampon lors des épisodes de fortes précipitations. Une des prochaines actions sera également d'ajouter du granulat dans le lit du cours d'eau pour permettre de retrouver des écoulements diversifiés et un profil hydromorphologique plus naturel.



Zoom espèces



L'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) espèce protégée au niveau national, inscrite en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore, et déterminante Znieff. Cette odonate affectionne particulièrement les cours d'eau ensoleillés et de bonne qualité, avec une végétation aquatique et hygrophile bien présente.



Le Pic épeiche (*Dendrocopos major*), espèce protégée au niveau national, inscrite en annexe I de la Directive Oiseau, et déterminante Znieff. Cet oiseau insectivore se rencontre surtout en milieu boisé sénescé où il peut nicher et trouver aisément sa nourriture.



L'Eupatoire à feuille de chanvre (*Eupatorium cannabinum*) Cette espèce, bien que ne présentant pas de statut particulier, est typique des milieux humides (bordure de cours d'eau, mégaphorbiaie, zone mésohygrophile, ...), et reflète ainsi parfaitement la typologie du milieu.

